

# Championnat de Belgique 2007 – 2008 de Water-Polo

## PRINCIPE GENERAL

Lors de sa réunion du **23/01/2007** la Commission Sportive a décidé les points suivants :

- Attribution des points pour les matchs :
  - Match gagné : 3 points
  - Match nul : 1 point
  - Match perdu et forfait : 0 point
- Dans les Divisions II, III et IV l'équipe championne à l'issue du « Best Of Three » monte dans la division supérieure à condition qu'elle ne soit déjà pas représentée sinon c'est l'équipe classée deuxième qui monte.  
Dans les Divisions I, II et III, l'équipe classée dernière à l'issue du « Best of Three » entre les deux derniers, cette dernière descendra dans la division inférieure.

Lors de sa réunion du **24/04/2007** la Commission Sportive a pris la décision suivante :

- La durée des matchs Seniors et Juniors sera de 4 périodes de 8 minutes avec une période de repos de 2 minutes entre les périodes 1-2 et 3-4 et une période de repos de 5 minutes entre les périodes 2 et 3.  
Pour les matchs « Réserves », les clubs qui le désirent en accord entre eux de supprimer la période de repos de 5 minutes sont autorisés à le faire et les arbitres sont invités à respecter ce choix.

Les clubs alignant plusieurs équipes dans les différentes divisions devront préciser la division dans laquelle **les joueurs Seniors** évolueront.

Un changement de division du haut vers le bas ne pourra se faire qu'après autorisation de la Commission Sportive.

Lors de sa réunion du **22/05/07** la Commission Sportive a décidé la libre circulation des Jeunes, Juniors y compris, dans les équipes « **Seniors** » d'un même club.

### Best Of Three (CSWP 24/04/07)

Pour chaque "Best of Three" l'équipe la moins bien classée jouera le premier match à domicile et l'équipe la mieux classée le deuxième match et le troisième match si nécessaire à domicile.

Exemple:

BO1: 2 - 1

BO2: 1 - 2

BO3: 1 - 2 Si nécessaire

Pour tous les matchs Best Of Three, il faut un score définitif.

La règle FINA (2005-2009) pour les matchs demandant un score définitif est d'application.

### Organisation des "Best Of Three":

Pour toutes les divisions, les "Best Of Three" seront organisés de la manière suivante :

Titre:

Deux tours, formule "Best Of Three", qui seront organisés de la manière suivante:

Premier tour:

A: 1 - 4

B: 2 - 3

Deuxième tour:

C: Vainqueurs A et B

D: Perdants A et B

Classement final:

1. Vainqueur C - Champion de Belgique
2. Perdant C
3. Vainqueur D
4. Perdant D

Classement 5 à 10:

Pour déterminer la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 5 et 6

Pour déterminer la 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 7 et 8

Pour déterminer la 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> place, un tour "Best of Three" entre les équipes classées 9 et 10

## **REGLEMENT 2007-2008**

**DIVISION I** = 10 équipes

1. Premier tour : 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. Pour déterminer le « Classement » 5 à 10, un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
4. L'équipe classée 10<sup>ème</sup> à l'issue du « Best Of Three » « Classement 5 à 10 » descendra automatiquement en Division II.
5. Conditions techniques:
  - L'obligation pour les équipes de **Division I** de jouer en grande profondeur subsiste. Des dérogations pourront toutefois être accordées aux clubs disposant d'une piscine dont la profondeur **minimale** est de **1m**.
  - Pour les "Best Of Three" déterminants le titre, les matchs devront se jouer dans une piscine dont les dimensions sont: **30m x 20m et une profondeur minimale de 1,80m**.
  - Pour les "Best Of Three" "**Classements**", les équipes joueront dans leur piscine respective.

**DIVISION II** = 10 équipes

1. Championnat normal : 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1<sup>er</sup> monte automatiquement en Division I pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division I.  
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division I qui montera en Division I.
4. Pour déterminer le « Classement » 5 à 10, un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
5. L'équipe classée 10<sup>ème</sup> à l'issue du « Best Of Three » « Classement 5 à 10 » descendra automatiquement en Division III.
6. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

**DIVISION III** = 10 Équipes

1. Championnat normal: 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1<sup>er</sup> monte automatiquement en Division II pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division II.  
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division II qui montera en Division II.
4. Pour déterminer le « Classement » 5 à 10, un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
5. L'équipe classée 10<sup>ème</sup> à l'issue du « Best Of Three » « Classement 5 à 10 » descendra automatiquement en Division IV
6. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

**DIVISION IV:** = 10 Equipes

1. Championnat normal: 18 rencontres aller-retour
2. Pour déterminer le « Titre », deux tours « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
3. Pour déterminer le « Classement » 5 à 10, un tour « Best Of Three » comme expliqué plus haut.
4. A l'issue des deux tours « Best Of Three » pour le titre, le 1<sup>er</sup> monte automatiquement en Division III pour autant que le club n'ait pas d'équipe alignée en Division III.  
Si c'est le cas, c'est l'équipe la mieux classée et dont le club n'a pas d'équipe alignée en Division III qui montera en Division III.
5. Conditions techniques pour le Championnat et les "Best Of Three": Les équipes jouent dans leur piscine respective.

**JUNIORS :** Nés en **1988** et après.

1. **10** équipes et moins : **une** série.  
**Plus de 10** équipes : deux séries
2. Matches aller-retour dans chaque série
3. **Phase finale :** Sera fixée ultérieurement selon le nombre d'équipes inscrites.
4. **Conditions techniques:** Les équipes jouent dans leur piscine respective.

**CADETS :** Nés en **1991** et après – **Filles sans limitation d'âge**

1. **8** équipes et moins : **une** série.
2. **Plus de 8 équipes :**  
Création d'une série « **Nationale** » composée des **4** clubs classés aux premières places à l'issue du précédent championnat et complétée par **2** ou **4** équipes qui seront les mieux classées à l'issues d'un tournoi organisé **mi-septembre** entre les clubs qui auront émit lors de l'inscription le désir de participer à la série « **Nationale** ».  
  
La durée des matchs lors de ce tournoi sera de 2 x 7'.  
  
Les **autres** équipes seront réparties selon les critères « **Géographiques** ».
3. Matches aller-retour dans chaque série.
4. Les équipes **DAMES** peuvent participer à ce championnat.
5. L'équipe classée première de la série « **Nationale** » à l'issue du championnat classique sera « **Championne de Belgique** ».

**MINIMES :** Nés en **1993** et après – **Filles nées en 1992** et après.

1. **8** équipes et moins : **une** série.
2. **Plus de 8 équipes :**  
Création d'une série « **Nationale** » composée des **4** clubs classés aux premières places à l'issue du précédent championnat et complétée par **2** ou **4** équipes qui seront les mieux classées à l'issues d'un tournoi organisé **mi-septembre** entre les clubs qui auront émit lors de l'inscription le désir de participer à la série « **Nationale** ».  
  
La durée des matchs lors de ce tournoi sera de 2 x 5'.  
  
Les **autres** équipes seront réparties « **Géographiquement** ».
3. Matches aller-retour dans chaque série.
4. L'équipe classée première de la série « **Nationale** » à l'issue du championnat classique sera « **Championne de Belgique** ».

**BENJAMINS** : Nés en **1995** et après – Filles nées en **1994** et après

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
  - Champ de jeu : minimum **20m x 12m** toutefois la longueur maximum est de **25 m**.
  - Sept joueurs (six joueurs du champ + un gardien)
  - Durée des matches: **2 x 5 minutes**

**CANETONS** : Nés **1997** et après (avoir **huit ans révolus**)

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
  - Champ de jeu : **15m x 10m**
  - **Quatre** joueurs **sans gardien**
  - Durée des matches: **2 x 5 minutes**

**DAMES** (4 équipes au minimum)

1. **Formule** : tournois officiels organisés à tour de rôle par chacune des équipes.
2. **Conditions techniques** :
  - Champ de jeu : minimum **20m x 12m** toutefois la longueur maximum est de **25 m**.
  - Sept joueurs (six joueurs du champ + un gardien)
  - Durée des matches: **2 x 7 minutes**

Si il y a 6 équipes inscrites, un Championnat de Belgique formule classique, sera organisé.

**RESERVES** :

1. Obligatoires en Division I. **Sauf l'année de la montée.**
2. Non obligatoire dans les autres divisions.
3. Les Filles ou Dames sont autorisées à jouer dans les rencontres "Réserve".

**ASSOCIATION D'EQUIPES DE JEUNES**

La Commission Sportive autorise la création d'Associations d'Equipes de Jeunes et ce jusqu'à la catégorie cadette incluse. Les règles suivantes devront être respectées:

- L'Association est créée pour une période d'une saison sportive et devra être renouvelée chaque saison;
- Les joueurs sont licenciés dans un des clubs faisant partie de l'Association
- Un joueur prenant part à une rencontre avec l'Association ne pourra pas prendre part à une rencontre avec une équipe de la même catégorie hors de l'association;
- Les joueurs sont autorisés à prendre part aux rencontres de la catégorie supérieur dans le club où ils sont licenciés;
- Un club participant à l'Association dans une catégorie, ne pourra pas aligner indépendamment une équipe de la même catégorie;
- Les clubs participant à l'Association seront exempts de l'amende réglementaire (CBWP 03.9).

**JOUEURS ETRANGERS – PARTICIPATIONS**

1. Le nombre de joueurs étrangers en provenance de pays **non-EEE ou non assimilé** est toutefois limité à **UN** joueur **NON PROFESSIONNEL\***.

\*Un joueur **professionnel** est un joueur qui a un contrat de travail avec le club qui l'emploie, lequel paye les lois sociales.

2. La participation de joueurs étrangers en provenance de la **EEE** ou des **pays assimilés** est **libre et non limitée**.
3. Le joueur étranger non professionnel doit être en possession d'un **permis de séjour temporaire ou permanent**.